

Avis de recrutement par proposition d'accès d'un fonctionnaire BOE à un corps supérieur par la voie du détachement au titre de l'article 93 de la loi n°2019-828 (décret n°2020-569)

Assistant ingénieur de recherche et formation (catégorie A)

1°. Nombre de postes à pourvoir : 1 poste.

1 poste d'Assistant-e en gestion financière et comptable (BAP J)

2°. Contenu du dossier de candidature à établir :

Les candidats doivent établir un dossier de candidature comportant :

- Le dossier RAEP : à télécharger et à imprimer sur le [site de l'UVSQ](#)

Conditions d'accès :

- appartenir à l'une des catégories de BOE ;
- justifier de 4 années de service public (au 1^{er} janvier 2025)

Pour la promotion par la voie du détachement, il s'agit d'agents reconnus BOE éligibles à cette promotion.

Ces dispositifs font donc l'objet d'une étude personnalisée, pour permettre de vérifier qu'ils répondent au besoin de recrutement de la structure concernée.

3°. Date limite d'envoi du dossier fixé au plus tard au 15 juin 2025 (le cachet de la poste faisant foi) à :

**Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
DRH – Service Développement RH
55 avenue de Paris
78035 VERSAILLES CEDEX**

Ou remis en main propre contre signature à la DRH (bureau 313)

Pour tout renseignement complémentaire ou éventuelles difficultés d'envoi, les candidats doivent s'adresser à l'établissement, à l'adresse mentionnée ci-dessus, par mail (drh.concours@uvsq.fr) ou par téléphone au 01.39.25.78.60 ou 01.39.25.78.27.

Tout dossier d'inscription déposé ou expédié après cette date entraînera le rejet de la demande d'inscription.

4°. Conditions de sélection des candidats.

Le Président de l'université met en place une commission de recrutement chargée d'examiner les candidatures. Cette commission est composée d'au moins trois membres, dont au moins un membre extérieur à l'établissement.

Au terme de l'examen des dossiers de candidature déposés dans le délai fixé ci-dessus, la commission procède à l'audition des candidats.

Cet entretien permet de s'assurer que le candidat possède bien le profil et les aptitudes nécessaires pour les fonctions postulées. Il porte uniquement sur la motivation du candidat, sa capacité d'adaptation à l'emploi, en tenant compte de sa formation, de son expérience, de son projet professionnel, des activités diverses auxquelles il a pu participer, de sa faculté à travailler au sein d'une équipe.

Plus d'informations concernant les recrutements BOE sont également disponibles sur le site du ministère : <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid59645/postes-offerts-au-titre-de-l-obligation-d-emploi.html>